

charge d'aller chercher le cœur à Tournon et de le conduire à sa destination.

À dater de la réception de celle lettre, la ville n'épargna rien pour répondre dignement à ce témoignage particulier de la faveur du Roi. Une chapelle ardente fut dressée au chevet du chœur de l'église de Saint-Maurice et garnie de luminaires et candélabres. On para l'autel de velours noir avec une croix d'argent par dessus, les formes ou stalles furent recouvertes de la même étoffe et plusieurs carreaux de drap préparés pour servir aux personnes de distinction qui figureraient à la cérémonie. Le chœur fut entièrement tendu de noir et décoré de distance en distance d'écussons aux armoiries du dauphin, écarlées de France et de Dauphiné, de France et de Bretagne. La ville, tout en se réservant le droit de reprendre les objets qu'elle fournirait, mita la disposition des prêtres et diacres trois chapes de velours noir, une chasuble et deux étoles avec une croix blanche et les armes du dauphin au milieu. Nombre de pauvres furent habillés et munis de torches aux armoiries du prince. Les consuls eux-mêmes et les notables, reçurent pour la cérémonie des robes de deuil et des chaperons. Enfin, pour ne rien oublier, on eut soin d'habiller en deuil six bâtonniers ou bedeaux chargés de contenir la foule et de maintenir l'ordre.

Ce fut dans cet appareil que le 11 juillet 1547, le clergé, les consuls, les confréries et les corporations allèrent au-devant du cœur du dauphin qui, après un service solennel, fut déposé provisoirement dans une chapelle de l'église de Saint-Maurice. Soit que le caveau destiné à le recevoir, ne fût pas achevé, soit à raison de circonstances dont l'Inventaire des archives ne fait pas mention, il y était encore au mois de mai 1548, lorsque le bruit se répandit que le roi, parti de Paris pour visiter les provinces de son royaume, devait venir à Vienne. Le Corps de ville se réunit et délibéra : de recevoir